

Le Petit Briacin

LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-BRIAC SUR MER



La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le vendredi 11 janvier à la Salle des Fêtes. Les Briacins et les élus locaux sont venus très nombreux écouter l'allocution d'Auguste Senghor avant de

partager, dans une ambiance festive et teintée d'humour, le verre de l'amitié.

Dans son allocution, le Maire a évoqué rapidement les événements marquants de l'année écoulée, mais surtout a voulu évoquer les réalisations programmées en 2013... Morceaux choisis.

Sur le personnel municipal

« Merci Madame la Directrice Générale des Services de vos bons vœux exprimés au nom des agents que vous managez depuis votre arrivée, en novembre 2009, avec autorité, compétence et humanité. Je vous charge de leur transmettre tous nos remerciements car c'est avec eux et grâce à eux que nous avançons. Je sais que vous adhérez à «notre volonté d'avenir» pour Saint-Briac, soyez-en remerciée.

Sur les chiffres du recensement

La population légale au 1^{er} janvier 2013 est de 2049 habitants (chiffre communiqué par l'INSEE). Pour mémoire, le chiffre de la population en 2009 était de 1955. La population municipale à ce jour est de 1968 auquel doit s'ajouter la population comptée à part (81 personnes).

Sur la commission électorale

La commission électorale réunie récemment a validé le chiffre de 2229 électeurs. Pour 2014, la liste définitive ne devrait pas souffrir de contestation.

Cette «volonté d'avenir» dont je viens de parler nous la poursuivrons jusqu'au terme du mandat.

Saint-Briac veut rester solidaire :

Tournée en premier lieu en direction des personnes âgées (Saint-Briac compte 42% de personnes de plus de 60 ans), cette volonté se traduira en 2013 par le chantier du foyer logement. Le 2^{ème} ascenseur, tant

Suite page 2

Maison de Santé Les travaux ont commencé

Suite à la préemption du cabinet médical situé Grande Rue et, conformément à la Convention conclue avec la SACIB pour créer à la ZAC des Tourelles, un équipement public, une maison de santé va voir le jour. L'offre médicale sera ainsi préservée sur notre commune.

Cette maison de santé, véritablement pluridisciplinaire, sera livrée à l'automne prochain. Dès son ouverture, elle accueillera, à plein temps, non seulement les professionnels de santé déjà installés sur la commune (à savoir 2 médecins, 2 infirmiers, 4 kinésithérapeutes et le dentiste) mais aussi deux nouveaux praticiens (un dermatologue et un orthophoniste).

Rappelons que cet équipement ne pèsera pas sur le budget municipal puisqu'il est entièrement financé par l'aménageur de la ZAC des Tourelles qui va construire un bâtiment (R+1) et céder à la commune le rez-de-chaussée d'une surface de 236m² pour la maison de santé. Occupée dès son ouverture, elle permettra donc de maintenir mais surtout d'enrichir l'offre de soins proposée aux Briacins, un fait qu'il convient de souligner en ces temps où la démographie médicale est en baisse, ne serait ce que dans notre département, et où il est primordial de favoriser le regroupement de professionnels de santé pour éviter, dans les années à venir, la désertification médicale. Praticiens et patients sont ainsi assurés de se rencontrer dans un bâtiment moderne, conforme aux normes d'accessibilité en vigueur.



Boisement du terrain de la Ville Brunet



L'association Cœur Emeraude réalise actuellement la plantation de jeunes plants sur le terrain des services techniques de la Ville Brunet : 75 châtaigniers, 50 charmes, 250 chênes et 75 frênes. La pose des tuteurs, protections contre les gibiers et le paillage sont réalisés par les agents des services techniques de la ville. A noter aussi que 31 sapins de Noël, récupérés au point de collecte des Serres, seront prochainement broyés pour de futures opérations de paillage.

Numéros Utiles

Mairie

02 99 88 32 34
www.saintbriac.fr
saint-briac@wanadoo.fr

Port de plaisance

02 99 88 01 75
06 08 47 68 82

Office du Tourisme

02 99 88 32 47
ot.saint-briac@wanadoo.fr
www.tourisme-saint-briac.fr

Police-Secours : le 17

S.A.M.U : le 15

SOS Médecins : 3624

Pompiers : le 18 ou le 112

Police municipale 02 99 88 39 37

Taxis : 06 08 94 94 62

CCAS 02 99 88 39 42

Mobydouce (accueil 0-4 ans)
02 96 82 60 48

École publique : 02 99 88 34 82

École Sainte-Anne : 02 99 88 30 81

attendu, sera mis en fonctionnement au cours du 2^{ème} trimestre.

Notre seul regret sera de n'avoir pas pu terminer les travaux de transformation du foyer-logement avant la fin de la mandature actuelle mais ils seront obligatoirement menés à leur terme.

Il y a 2 ans planait la menace d'un Saint-Briac, désert médical. Il serait juste de rendre hommage à notre équipe municipale qui s'est mobilisée pour conserver un praticien et en installer un autre.

La présentation du PLU révisé interviendra en cours d'année ainsi que son approbation définitive par le Conseil Municipal, probablement en novembre 2013.

Saint-Briac vivant :

Grâce à la conduite en 2013 de nombreuses animations tout au long de l'année comme l'exposition « Saint-Briac tel qu'ils l'ont vu, vécu ou imaginé » proposée par le Comité Patrimoine dont il faut saluer la mobilisation constante. En 2013, le Festival Grand Ecart rassemblera au Couvent de la Sagesse des œuvres de Jean-Julien Lemordant et à l'ancien Presbytère, celles de Marcel Dinahet. Parlant de tout ce qui anime Saint-Briac pendant l'année, je n'oublierai pas de remercier les nombreux Briacins bénévoles indispensables à l'organisation de nos animations.

L'expérience réussie du cinéma en plein air dans la cour du Nessay sera reconduite.

A propos du Nessay, comme vous n'ignorez sans doute pas que l'ADPEP a décidé unilatéralement de se désengager, la commune ne peut, de quelque manière que ce soit, être mise en cause dans cette décision inattendue et sans concertation avec elle. Nous avons accepté, pour 1 an, la demande de l'Association Bretagne Emeraude, de louer le bâtiment. Cette occupation respecte les 2 exigences que nous nous étions imposées : permettre aux Briacins de louer la salle de restaurant le week-end et laisser à tous le libre accès au parc.

Saint-Briac aménagé :

L'Ancien Presbytère est rénové et les mariages y seront célébrés, dès le printemps, après la remise en état du jardin. La Médiathèque s'y installera aussi.

S'il est pratiquement acquis que le rond-point envisagé sur la « Route à Bourges » ne se fera pas, une approche différente de l'entrée de ville est à l'étude.

En matière de sécurité, l'installation de plusieurs ralentisseurs est programmée pour répondre aux demandes de la population. Une sortie sécurisée du lotissement des Tourelles vers la route des Belles Noës est

aussi envisagée.

J'ajoute que, confrontés à l'urgence, nous avons procédé au renforcement de la digue de Longchamp sur plus de 40 mètres.

Saint-Briac touristique :

Le dépôt du dossier de classement de la commune en station de tourisme a été fait et nous espérons obtenir ce classement très important pour les finances locales. Et c'est l'obtention de ce classement en station touristique qui nous a fait délaïsser la suite du classement de l'Office de Tourisme après avoir obtenu la 2^{ème} étoile l'an dernier. Réforme après réforme et nouvelles normes attendues, c'est en toute connaissance de cause que j'ai souhaité y voir plus clair et attendre avant de lancer la transformation de l'Office de Tourisme, selon les nouvelles normes. J'espère que cette décision, que j'assume totalement, ne retardera pas le classement de la commune. Je reste convaincu que l'Office de Tourisme actuel assure pleinement la mission qui lui est dévolue et que seules des adaptations mineures pourront lui être demandées ; si c'est le cas nous nous engagerons à les satisfaire.

Saint-Briac maritime :

Avec la construction d'une nouvelle Ecole de Voile au Nessay. Aujourd'hui, le Yacht Club de Saint-Briac souhaite ajourner le 1^{er} projet et s'orienter vers un autre projet moins ambitieux privilégiant le bâtiment actuel.

La commune vient d'obtenir le renouvellement de l'AOT pour une durée de 5 ans et le bâtiment sera rafraîchi cette année.

Saint-Briac restera préservé :

Le Conseil Général a décidé de mettre en valeur les espaces naturels de la Garde Guérin ; ce sentier offrira, j'en suis sûr, sans aucun chauvinisme, une des plus belles vues de mer du département d'Ille et Vilaine. De plus, les 2 propriétaires de la pointe du Châtelet viennent de nous donner leur accord pour aménager un espace de détente.

Saint-Briac dans la Communauté de Communes :

Nous continuerons en 2013 à revendiquer, haut et fort, notre appartenance et notre engagement dans l'intercommunalité au sein de la CCCE et nous nous réjouissons grandement que la CCCE compte désormais



■ La prestation du « théâtre invisible » a teinté d'humour cette cérémonie officielle.

10 communes, avec l'entrée de Dinard. Je souhaite, pour notre crédibilité aux yeux de tous les habitants de la rive gauche de la Rance, que le 1^{er} bâtiment à sortir de terre ne soit pas le siège communautaire mais bien l'enseigne Leroy-Merlin, la locomotive que nous attendions pour affirmer la vitalité de notre territoire.

Egrenant ainsi tous nos projets pour 2013, avec, bien sûr, l'assurance chaque année réaffirmée, de limiter à 1% l'augmentation des impôts, je demande, en concluant, votre indulgence pour tout ce que nous n'aurons pas réalisé.

Je vous dis ma joie de partager avec vous le verre de l'amitié et vous remercie sincèrement de votre présence réconfortante.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2013 ».

A la demande du Père Noël, nous vous communiquons sa réponse aux messages « embouteillés » sur la place du centre. Il a été particulièrement touché par leur gentillesse : l'enfant demandant que tout le monde s'aime et que son papy gagne la cagnotte de Saint-Briac; ou encore un petit écrivain « je veux qu'on fait la paix. Que les frères et sœurs ne se bagarrent plus ». Selon le Père Noël, les cadeaux les moins chers sont peut-être les plus beaux.

Harmonie Briacine, nouveau bureau



Claude Marcel est la nouvelle présidente de l'association et prend la suite d'Alain Flageul qui, après 11 ans à sa tête, a souhaité « passer la main ». Il restera néanmoins proche de l'association en qualité de président d'honneur. Claude Marcel sera entourée de Bernard Crocq (trésorier), Florence Héber-Suffrin (secrétaire), Corinne Pitel (vice-présidente, en charge des relations avec l'Harmonie) et Jean-Pierre Champion (vice-président en charge des relations avec le groupe des danses bretonnes). Le nouveau bureau est déjà à pied d'œuvre pour l'édition 2013 de « Saint-Briac en Musique » qui se déroulera du jeudi 11 juillet au dimanche 14 juillet prochains.

■ Contact : www.saintbriacmusic.fr
contact@saintbriacmusic.fr

Les Amis des Jardins vous conseillent

Cette association briacine réunit des jardiniers amateurs désireux d'échanger, de se perfectionner et de s'informer. Les réunions sont assurées le 1^{er} mardi de chaque mois à 14h30 à la mairie annexe. L'association organise aussi de nombreuses sorties et visites de jardins (Saint-Malo, Fougères...). Pour toute information, contacter René Duclos, le nouveau président de l'association.

■ Contact : reneduclos@sfr.fr
Tél. 02 99 88 97 45 / 06 12 30 36 48

Monik Rabasté ouvre son atelier



Pendant les vacances d'hiver, Monik Rabasté vous ouvre les portes de son atelier, tous les jours de 14h30 à 18h et, en fonction des demandes, propose pour les plus jeunes (5-12 ans) des cours de dessin de 15h à 16h30.

■ Contact : 02 99 88 08 88
rabastemonik@orange.fr

Fin des autorisations de sortie de territoire

La circulaire du 20 novembre 2012 précise que les autorisations de sortie de territoire pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées à compter du 1^{er} janvier 2013. Un mineur français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité, selon les pays. Cependant, quelques pays imposant des modalités spécifiques notamment pour les mineurs, il conviendra de vérifier préalablement les documents demandés, sur l'espace dédié du ministère des affaires étrangères (rubrique « Conseil aux voyageurs »). La procédure d'opposition à la sortie de territoire à titre conservatoire est également modifiée par cette circulaire. Elle permet au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition sans délai à la sortie de France de son enfant dans l'attente d'obtenir une décision judiciaire d'interdiction de sortie de territoire.

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR
ZET 8
2012

Loto, macarons, pesée du panier, confitures, soupe, soirée repas ont permis de collecter la somme de 1675€ au profit de l'Association Française contre les Myopathies. Les bénévoles organisateurs de la collecte remercient tous les partenaires et fidèles donateurs pour leur générosité.

Les coups de cœur du comité de lecture

BD « Chats, chats, chats »

Caractère de cochon, fier comme un coq, malin comme un singe, le chat a son petit tempérament. « Chats, chats, chats » suit à la trace les plus beaux spécimens pour des gags au poil!



Junior « Comment bien rater ses vacances » d'Anne Percin

Maxime décide de rester en région parisienne (pas question de « se taper » le GR en Corse avec ses parents !). Il pense donc se reposer chez sa grand-mère, tranquille devant son ordinateur... Et bien non ! Catastrophes en séries pour un été passionnant !

Adulte « Un avion sans elle » de Michel Bussi

Lyse-Rose ou Emilie ? Quelle est l'identité de l'unique rescapée d'un crash d'avion, un bébé de trois mois ? Deux familles, l'une riche, l'autre pas, se déchirent pour que leur soit reconnue la paternité de celle que les médias ont baptisée Libellule. Déjà connu pour ses précédents succès, Michel Bussi a remporté, en 2012, le Prix « Maison de la Presse » pour « Un avion sans elle ».



« Désherbage de la médiathèque »

Plus de 700 documents (BD, romans, documentaires, CD...) seront mis en vente, au Couvent de la Sagesse, les vendredi 8 mars (14h-18h) et samedi 9 mars (10h-12h30), de 0,5€ à 1€.

Révision du PLU, Calendrier 2013



Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) actuel approuvé le 27 janvier 2006, modifié le 13 novembre 2009, est en cours de révision. Il s'agit d'actualiser pour les dix ans à venir les orientations d'évolution de la commune dans les domaines de l'urbanisation, de l'architecture, de la protection des espaces et du développement économique, dans une logique de développement durable. Cette révision prescrite le 8 octobre 2010 a fait l'objet de deux réunions publiques : le 4 mars 2011 pour le diagnostic et les enjeux et le 22 juillet 2011 pour présenter les réflexions sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ainsi que les orientations d'aménagement. Un groupe associant des élus, des représentants d'association, des personnalités, des techniciens et le maître d'œuvre a travaillé sur les différents aspects de cette révision. Le résultat de ces travaux (éléments constitutifs du PLU) fera l'objet d'une réunion publique le vendredi 8 mars, pendant la semaine commune des vacances d'hiver de la Bretagne et de la région parisienne. Le projet de PLU sera arrêté en conseil municipal

fin mars ou début avril. Il fera alors l'objet d'une consultation des personnes publiques associées (période de 3 mois incompressible) puis d'une enquête publique d'au moins un mois durant l'été 2013. Après la prise en compte des différentes observations (rapport du Commissaire enquêteur), son approbation par le Conseil Municipal est planifiée en novembre-décembre 2013.

Label Qualité Ecole de Foot FFF



Le club de Pleurtuit Côte d'Emeraude Football, qui regroupe les communes de Pleurtuit, Saint-Briac, Saint-Lunaire, a récemment obtenu le Label école de Foot de la Fédération Française de Football. D'une durée de 3 ans, ce label récompense les efforts du club en matière d'encadrement, de qualité des entraînements, des infrastructures des 3 communes et de valorisation des éducateurs. De son côté, la Ligue de Football de Bretagne a remis au club le Trophée Qualité Foot, saluant ainsi la qualité des structures d'accueil, l'augmentation du nombre de licenciés et des éducateurs mais surtout le bon comportement des pratiquants qui n'ont reçu aucun carton rouge en 2011-2012.

Chercheurs d'or au Myanmar



43 km de pistes mènent de la ville de Myithina au petit village de Myit-Son, les rives du fleuve sont jalonnées par les orpailleurs qui creusent la terre à la recherche du précieux métal, des familles entières cherchent la pépite exceptionnelle qui fera leur fortune. Dur labeur, conditions de vie difficiles, mais aussi déforestation, pollution du fleuve sont le prix à payer. L'or trouvé est façonné et revendu sous forme de fines feuilles qui serviront à couvrir les statues vénérées des pagodes.

Joël Marie nous invite à découvrir à travers des photographies, des illustrations, des dessins et des objets, ce fascinant pays qu'est le Myanmar (ex Birmanie). Le samedi 9 mars à 20h30, il animera une conférence sur ce pays qui s'ouvre depuis peu au monde, en axant sa présentation sur les chercheurs d'or du nord du pays, qu'il a rencontrés au cours de ses voyages.

■ Exposition du 8 au 11 mars - gratuit
Mairie annexe (Ancien Presbytère)

Saint-Briac, tel qu'ils l'ont vu, vécu ou imaginé ...



Le Comité Patrimoine prépare une nouvelle exposition de printemps et, comme les années précédentes, souhaite voir les Briacins participer en prêtant des documents (photos, films, récits, cartes postales, témoignages...) de nature à enrichir les thèmes retenus.

- Le balnéaire : tennis et Grand Pavois, les premières villas, le golf, les plages, les régates, le syndicat d'initiative...

- Les projets non réalisés : centre de thalassothérapie de Longchamp, Hôtel sur la Garde Guérin, marina sur la Pointe de la Haye (près de Force 10), village et port du Perron, barrage Nessay-Lancieux, Belvédère, Salle des Fêtes dans le centre-bourg, lotissement résidentiel du tertre Gondan, port d'hivernage de la Ville-Etoire, premier projet du viaduc du Frémur, lotissement aux abords de la rue Josse...

- Saint-Briac en fêtes : la fête des Mouettes, le festival de la Saint-Simon, la Fête-Dieu, les fêtes des Fleurs, de la Mer, de la Saint-Jean, la fanfare, le patronage...

- La vie quotidienne : la terre et la mer, les commerces, les maires, les grands événements...

Si vous souhaitez apporter votre contribution à ce projet, écrire au Comité Patrimoine (Mairie - 35800 Saint-Briac) ou aadavid@orange.fr ou guy.julien44@wanadoo.fr ou contacter la Mairie pour être rappelé.